



## **BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR**

**Le 3 décembre 2013**

### **FIN DE LA GREVE A INOVEST**

Après cinq jours de grève totale pour exiger la réintégration d'un chauffeur injustement licencié, les camarades d'INOVEST de Saint Benoît ont voté la reprise du travail vendredi 29 novembre sans avoir obtenu gain de cause, la direction se refusant à reprendre leur camarade.

Dans leur lutte, ils n'ont pu compter que sur leurs propres forces et le soutien de notre syndicat. La direction, elle, a pu compter sur la complicité des maires qui se sont empressés de demander la réquisition d'autres entreprises, mais se sont bien gardés d'appuyer les grévistes.

Une fois de plus les travailleurs d'INOVEST ont fait preuve d'une grande solidarité, d'une grande combativité et d'une pêche d'enfer.

Confrontés aux dirigeants de l'entreprise lors d'un débat improvisé jeudi 28 devant les portes de la société, ils leur ont dit leurs quatre vérités sur la façon dont ils sont traités dans l'entreprise, dignement, calmement. Et cela tranchait avec les affirmations du directeur et de son adjoint qui essayaient de se convaincre qu'ils étaient menacés par les salariés !

### **LIBERTE DES PRIX + PRISON POUR LES SALAIRES = POUVOIR D'ACHAT REDUIT**

Au 1<sup>er</sup> décembre, le prix de la bouteille de gaz a augmenté de 70 centimes, portant son prix à 21,80 €.

Depuis 2009, où la bouteille était vendue 19 €, son prix a augmenté de 15 %. Durant la même période, le prix du gazole a pris + 23 % et celui du sans plomb + 19 %.

Il faut comparer ces augmentations de prix de produits de grande consommation et de première nécessité avec l'augmentation du SMIC. De 2009 à 2013, ce dernier est passé de 1337 € brut à 1430 €, soit seulement 7%.

Voilà comment les capitalistes appauvrissent la classe ouvrière !

### **POSER LE PROBLEME DES SALAIRES**

A partir de ce constat, qu'on peut étendre à l'ensemble des prix pratiqués par les commerçants à la Réunion, on ne peut qu'en déduire qu'il y a urgence à augmenter non seulement le SMIC, mais aussi tous les salaires pour récupérer notre manque à gagner. Cette année la plupart des NAO (dans les entreprises où elles ont eu lieu) n'ont jamais permis d'obtenir plus de 0,8 % d'augmentation entérinant de fait une nouvelle perte de pouvoir d'achat.

Contrairement à 2009 où la grève générale aux Antilles de 44 jours et la manifestation massive du 5 mars à la Réunion nous avait permis d'arracher 100 € de RSTA et 50 € de prime Cospar, soit 150 € d'augmentation mensuelle, soit plus de 11 % d'augmentation, les grèves dispersées cette année n'ont pas pu faire reculer le patronat d'un poil. Ceci démontre bien l'efficacité bien supérieure de la grève générale.

A l'heure où les patrons n'ont qu'un seul mot à la bouche « charges salariales » quand ils parlent de salaires, il ne faut pas attendre d'eux autre chose que des miettes quand ce n'est pas des baisses de revenus. Pourtant par ces temps de crise, le patronat continue à faire de l'argent et quand il en fait moins, il en a mis

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

suffisamment de côté pour voir venir. Ce qui n'est pas le cas des travailleurs qui sont les principales victimes de la crise (chômage, bas salaires, précarité).

La revendication d'augmentation des salaires, des retraites et des revenus minima doit être posée clairement. Le minimum, c'est 1700 € mensuel ! Sinon, c'est la porte ouverte au basculement dans la misère d'un grand nombre de travailleurs, ce qu'à la CGTR nous ne pouvons accepter.

## **NOU LARG PA ! TOUS ANSAMB !**

Vendredi dernier nous nous sommes retrouvés, à l'appel de l'Intersyndicale, quelques centaines dans les rues de Saint Denis pour exiger l'intégration de la prime Cospar dans les salaires. Les slogans portaient aussi sur la nécessité d'augmenter tous les salaires.

Les travailleurs de la SIB du Port étaient aussi présents pour dénoncer les licenciements scandaleux dont ils sont menacés par le groupe Colgate Palmolive qui fait des milliards de bénéfices, les travailleurs de la Fonction publique territoriale composaient une bonne partie du cortège dénonçant leur non-titularisation et leurs bas salaires.

Face au mépris patronal et aux attaques de toutes parts dont sont victimes tous les travailleurs du privé comme du public, les manifestants présents ont tenu à dire qu'en cette fin d'année la lutte continuait et continuerait en 2014 !

## **PAS TOUCHE A NOS SALAIRES, CA PRESSE !**

Au JIR, une trentaine de salariés ont débrayé le mardi 26 novembre pour exiger l'intégration de la prime Cospar dans leurs salaires. Sur les 183 salariés que compte cette entreprise, 117 salariés touchaient la prime Cospar.

Dans la presse, les bas salaires, ça existe et pas qu'un peu ! on s'en était déjà rendu compte lors de la grève des salariés du Quotidien en juillet 2010.

Les profits des actionnaires aussi, sur lesquels on pourrait se servir pour maintenir et pourquoi pas augmenter les rémunérations des travailleurs !

## **ZONE FRANCHE = FRANCHE EXPLOITATION**

Dans un restaurant de Saint André, 8 salariés sur 12 ont été récemment convoqués à un entretien préalable à licenciement. Raison officielle : baisse importante de fréquentation de la clientèle.

Les salariés du coin n'auraient-ils plus assez d'argent pour se payer un repas à 12 € ?

Même si l'on retient les arguments du patron, c'est une fois de plus aux travailleurs qu'on fait payer les pots cassés en les privant du jour au lendemain de leur gagne-pain.

Autre argument développé par le gérant : « Nous ne pouvons plus payer les salaires avec nos rentrées actuelles ». Après lecture des fiches de paie des employés, il ressort qu'ils sont tous payés au SMIC et que le patron bénéficie, mensuellement et pour chaque salarié, d'une remise de 500 € au titre de la LODEOM (zone franche) sur ses cotisations sociales patronales !

Vous avez dit « charges salariales » ?

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

[La CGTR](#) **Union Régionale Est** 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68